

L'AMQ PLUS QUE JAMAIS AU COEUR DES DÉBATS DE L'HEURE

Dans un contexte de transformation du réseau de la santé et avec le dépôt du projet de loi n° 10, votre association est plus que jamais active.

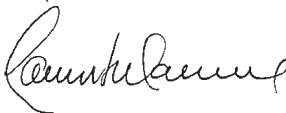
Nous avons fait une large offensive au cours des deux dernières années dans le dossier du surdiagnostic. Aujourd'hui, les résultats de nos travaux suscitent de plus en plus d'intérêt, tant au plan national qu'international et dans les médias. L'AMQ et l'AQESSS viennent d'annoncer qu'elles font front commun pour contrer le phénomène du surdiagnostic. Des initiatives locales naissent un peu partout au Québec. Le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est engagé en commission parlementaire au sujet du projet de loi n° 10 à exercer éventuellement un certain leadership dans le dossier. Mais c'est maintenant qu'il faut agir.

L'AMQ poursuit ses actions dans ce dossier tout en participant aux débats de l'heure en santé. Les prochaines années seront capitales pour l'avenir de la profession. Nous sommes à la croisée des chemins : actes médicaux maintenant exécutés par d'autres professionnels de la santé, modes de pratique et façons de faire en transformation, recherche sur les modes de rémunération

de la part du Commissaire à la santé et au bien-être. La population a de nombreuses préoccupations et plusieurs de ses questions et critiques visent la profession médicale. Nous devons amorcer une réflexion sur notre rôle afin de redéfinir notre contrat social et de nous recentrer sur notre professionnalisme.

Pour ce faire, je vous annonce que l'AMQ tiendra des états généraux sur la profession médicale dans le cadre de son prochain congrès, du 16 au 18 avril 2015. Nous évaluerons ensemble la valeur ajoutée de la profession médicale sur l'échiquier du système de santé québécois et nous identifierons les actions susceptibles de renforcer le lien de confiance entre la population et la profession médicale. Soyez au coeur de l'action. Prenez position pour que la profession médicale maintienne sa place dans le débat social. Inscrivez dès maintenant les dates du congrès à votre agenda. Au plaisir de vous y rencontrer !

Le président,



Laurent Marcoux, M.D., M. Sc.

L'AMQ EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le 23 octobre dernier, lors de sa présentation devant la commission parlementaire et à l'occasion du dépôt de son mémoire, l'AMQ a exprimé son intérêt mais aussi ses inquiétudes en ce qui a trait au projet de loi n° 10.

L'AMQ craint que les structures régionales (CISSS) soient entièrement contrôlées et dirigées par le ministre et qu'elles se retrouvent dans l'incapacité d'adapter leurs services selon les besoins de leur population. Dans le but d'assurer une marge de manoeuvre et une plus grande autonomie des CISSS, l'AMQ recommande de réduire l'emprise du ministère en redistribuant les pouvoirs vers les structures régionales.

Les CISSS constitueront dans certaines régions des entités de très grande taille dont l'opérationnalisation des activités quotidiennes risquera de poser de grands défis. L'AMQ propose au gouvernement de faire preuve de modération et d'augmenter le nombre de CISSS sans que cela n'affecte le principe même du regroupement. Elle recommande notamment de réviser le découpage des régions afin que la taille des CISSS soit raisonnable en termes de territoire à couvrir et de nombre de points de

services à gérer. L'AMQ recommande aussi que l'on reconnaisse la mission suprarégionale du CHU de Sherbrooke et de celui de Québec.

L'AMQ souhaite par ailleurs que le projet de loi intègre davantage les médecins dans le processus de prise de décisions et de gestion des établissements de santé afin de reconnaître l'expertise médicale et les connaissances de leur réalité organisationnelle locale. La centralisation des pouvoirs aux mains du ministre éloignera la prise de décision des instances régionales. Les rôles et responsabilités des agences régionales seront donc partagés entre le MSSS ainsi que les CISSS et la lecture du projet de loi laisse présager une centralisation des pouvoirs vers le haut.

Finalement, l'AMQ a aussi fait part de ses inquiétudes quant aux nominations par le ministre des membres du conseil d'administration des établissements, de la période de transition et de l'absence de garantie d'amélioration des services de première ligne et de la qualité des soins dans le projet de loi n° 10. Nous vous invitons à lire le mémoire du site Web dans la section « Trouver un document ».

RECEVEZ TOUT L'ARGENT AUQUEL VOUS AVEZ DROIT.

L'administration de la facturation est souvent complexe et exigeante. Voilà pourquoi nous avons créé **Facturation.net^{MC}**, un outil qui vous permet d'éviter les erreurs et d'optimiser vos revenus.

D'ailleurs, comme nous sommes convaincus que notre système de facturation vous enlèvera un poids des épaules, nous vous offrons, la première année, **un rabais de 55 %** sur notre service Élite.



**Profitez
de ce coup
de pouce
pour bien
démarrer !**

Exclusif aux résidents finissants — Rabais de 1095 \$*

Choisissez la solution de facturation N°1 des médecins au Québec et simplifiez-vous la vie dès aujourd'hui.

Vous devez être membre de l'AMQ/AMC pour bénéficier de votre rabais. Cette adhésion comporte également plusieurs avantages, dont :

- ▶ L'accès gratuit à un grand nombre des meilleures **ressources cliniques** offertes partout et en tout temps.
- ▶ Des **conseils d'experts** en placement et gestion de portefeuille, en constitution de sociétés professionnelles, en assurance, en succession, en opérations bancaires, et bien plus.
- ▶ Notre **programme de rabais pour les membres** pour des réductions sur les téléphones cellulaires avec forfaits de téléchargement, les livres, les voyages, le conditionnement physique et les loisirs.

**SERVICE ÉLITE
75 \$ par mois**

**Prix annuel de 900 \$
au lieu de 1 995 \$**

1 866 332-2638 | facturation.net/promoresidents

**SERVICES AUX
MÉDECINS**
COMPAGNIES DE L'AMC



Vouées aux médecins^{MC}

Finances | Pratique | Mieux-être

md.amc.ca

Services aux médecins MD offre des produits et services financiers, la famille de fonds communs de placement MD, des conseils en placement, ainsi que des produits et services de gestion médicale par l'entremise du groupe d'entreprises MD. Pour obtenir une liste de ces entreprises, veuillez consulter notre site md.amc.ca.

*900 \$ au lieu de 1 995 \$.

PQB-13-00851

L'AMQ POURSUIT SON ACTION DANS LE DOSSIER DU SURDIAGNOSTIC

L'Association médicale du Québec continue son offensive dans le dossier du surdiagnostic. Après la parution d'un document de réflexion sur l'optimisation de la pratique clinique en avril 2013, l'organisation d'une délégation québécoise à la conférence *Preventing Overdiagnosis* au New Hampshire en septembre 2013 et la tenue du 1^{er} Symposium québécois sur le surdiagnostic en avril dernier, l'AMQ continue sur sa lancée : elle fait désormais front commun avec l'AQESSS pour enrayer le surdiagnostic dans le réseau de la santé. Signe que le dossier progresse, nous constatons déjà des initiatives locales dans certaines régions du Québec : Gatineau, la Beauce, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Sherbrooke.

Le 29 octobre dernier, l'AMQ a participé, en partenariat avec l'Université de Toronto et l'Association médicale canadienne, à la deuxième phase de *Choisir avec soin*, volet francophone de la campagne pancanadienne *Choosing Wisely® Canada*. Quelque 61 nouvelles fiches destinées au grand public et aux médecins ont alors été rendues publiques.

Les actions de l'AMQ dans les médias

Les travaux de l'AMQ sur ce dossier suscitent de plus en plus d'intérêt auprès du grand public et des médias. Sous la plume de la journaliste Valérie Borde, le magazine *L'Actualité* a consacré la une de son édition de septembre à cet enjeu prioritaire du système de santé québécois. Un dossier de fond à lire absolument dans lequel on fait état de l'engagement de l'Association sur le sujet : www.lactualite.com/sante-et-science/sante/halte-au-surdagnostic-2/



En août dernier, l'AMQ a dévoilé un plan d'action qui permettrait d'importantes économies dans le budget de la santé. Ce plan découle de la concertation des principaux intervenants du réseau de la santé – médecins, membres d'associations médicales et professionnelles, du Collège des médecins du Québec et d'autres ordres professionnels, d'agences régionales et des groupes de défense des patients – dans le cadre du 1^{er} Symposium québécois sur le surdiagnostic. Des grandes orientations y sont présentées ainsi que des pistes de solution. Les conclusions de ce plan d'action sont reprises dans différents rapports et études. À lire dans la section « Trouver un document » du site Web de l'AMQ.



En septembre, Pascale Breton, éditorialiste au quotidien *La Presse*, a consacré au surdiagnostic non pas un, mais deux éditoriaux dans lesquels elle fait référence à la démarche de l'AMQ et au plan d'action découlant de la consultation faite auprès des participants au 1^{er} Symposium québécois sur le sujet.



Le surdiagnostic étant un phénomène mondial, les initiatives de l'AMQ suscitent de l'intérêt à l'international. Le 16 septembre dernier, à la suggestion du réputé *British Medical Journal*, l'AMQ a fait état de ses travaux et de ses réalisations dans le domaine à la 2^e conférence internationale sur la prévention du surdiagnostic, à Oxford, Angleterre. Puis, le 5 novembre, l'AMQ a aussi présenté l'ensemble de ces travaux à Athènes, à la demande des agences gouvernementales européennes/agents payeurs de l'Union européenne.

INFOROUTE SANTÉ DU CANADA ET DOCTEURDIRECT : LA SOLUTION EN LIGNE POUR VOTRE PRISE DE RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous et la gestion des suivis monopolisent beaucoup de votre temps ? Inforoute Santé du Canada vous offre la possibilité de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition d'une solution de prise de rendez-vous électronique. Du 15 octobre au 15 décembre prochains, vous pouvez inscrire votre bureau ou votre clinique au programme pancanadien d'Inforoute Santé du Canada. Ces subventions seront octroyées aux 500 premiers inscrits.

Vous cherchez la plateforme qui répondrait le mieux à ces besoins ? L'Association médicale du Québec vous suggère DocteurDirect, une solution conçue au Québec et qui répond aux besoins des cliniciens d'ici. De plus, les membres de l'AMQ qui feront l'acquisition de la plateforme DocteurDirect, qu'ils bénéficient d'une subvention ou non, pourront profiter d'une réduction de 50 % des coûts d'utilisation, grâce au partenariat développé entre DocteurDirect et l'AMQ.

DocteurDirect : la solution aux multiples avantages

Depuis sa création, il y a près de quatre ans, la plateforme Web de DocteurDirect enregistre près de 8 000 visites mensuelles et compte déjà plus de 270 000 patients inscrits. DocteurDirect permet non seulement d'augmenter

la productivité des professionnels de la santé, mais aide également à alléger leur fardeau de travail.

En plus d'offrir une grande flexibilité dans les prises de rendez-vous, la plateforme permet plusieurs autres fonctionnalités très utiles, autant pour vos patients que pour le personnel de votre équipe et vous-même : recherche d'un médecin par nom ou par spécialité, annulation de rendez-vous, déplacement de rendez-vous, localisation géographique d'un professionnel de la santé, système de rappels automatisés (courriels, appels et messages textes), etc. La diminution des annulations non déclarées et les répercussions négatives qui y sont associées, l'augmentation de la productivité des cliniciens, le désengorgement bureaucratique et la satisfaction des patients ainsi que du personnel médical ne sont que quelques bénéfices dont pourraient témoigner les utilisateurs de la plateforme.

Optimisez votre temps de travail et simplifiez la vie de vos patients en adoptant DocteurDirect. Pour vous inscrire ou pour obtenir davantage de renseignements à propos des critères d'admissibilité au programme de subvention ou à propos de DocteurDirect, visitez dès maintenant le site Web d'Inforoute Santé du Canada et le www.docteurdirect.com.

DPC + AMQ = LEADERSHIP MÉDICAL

The screenshot shows the website ProfessionSanté.ca. At the top, there is a navigation bar with categories: Médecins, Pharmaciens, Infirmières, Gestionnaires. The main content area features an article titled "Leadership médical: L'AMQ veut prendre... le leadership" by Michel Dongois, dated July 23, 2014. The article discusses the AMQ's role in promoting leadership among physicians and its collaboration with the DPC (Physician Management Institute). A photo of Dr. Aline Boulanger and Dr. Laurent Marcoux is included. On the right side of the page, there are several promotional banners, including one for "Petites annonces" and another for "CONSULTEZ NOS FORUMS".

L'Association médicale du Québec continue de faire preuve de leadership dans le dossier du leadership médical. Le journal *L'Actualité médicale* s'est intéressé au rôle de l'AMQ dans ce dossier. Le journaliste Michel Dongois a discuté avec Dr Laurent Marcoux, président

de l'AMQ, de l'importance pour les médecins de prendre leur place dans la transformation du système de santé afin d'assurer la qualité des soins et l'accessibilité aux services. Pour ce faire, ils doivent comprendre et partager les mêmes objectifs que les gestionnaires du système de santé. Les deux parties doivent apprendre à collaborer. Le Programme de leadership PMI (Physician Management Institute) permet aux médecins du Québec d'apprendre à exercer leur leadership.

Le journaliste s'est aussi entretenu avec Dre Aline Boulanger, membre de l'AMQ et anesthésiologiste qui dirige les cliniques de la douleur du CHUM et de l'Hôpital Sacré-Coeur, ainsi que le programme de médecine de la douleur, à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Dre Boulanger a suivi avec intérêt les cinq formations PMI. Ce programme lui a permis d'acquérir une formation plus structurée sur le leadership qui complétait l'expérience acquise sur le terrain au cours de ses années de pratique et de gestion. À lire sur le site web dans la section « AMQ en action/Nouvelles AMQ » en date du 29 septembre.

L'AMQ BIEN PRÉSENTE SUR LA PLATEFORME PetalMD

PetalMD

En juin dernier, Dr Laurent Marcoux, président de l'AMQ, invitait par voie de courriel les médecins en pratique, les résidents et les retraités membres à activer leur profil sur PetalMD afin de bénéficier des avantages de cette plateforme exclusive aux médecins. L'idée a suscité beaucoup d'intérêt puisque **48% d'entre vous** avez déjà répondu à l'appel.

PetalMD vous donne accès à une multitude de services vous permettant de faciliter l'accès ou l'échange d'information avec les autres membres de votre association en plus de gagner du temps dans l'exécution de certaines de vos tâches médico-administratives. Utiliser PetalMD, c'est gérer facilement son horaire tout en ayant accès à une communauté en ligne et en utilisant une messagerie sécurisée.

Cette plateforme est aussi la meilleure façon d'être informé rapidement des activités de votre association : communiqués de presse, plans d'action, congrès, colloques, rapports, formations, symposiums, articles de presse d'intérêt, etc. Pas de temps d'attente pour apprendre les dernières nouvelles : vous n'avez qu'à consulter régulièrement votre plateforme. Très bientôt en **novembre**, l'application PetalMD sera disponible pour vous. Toute l'information à portée de vos doigts sur votre tablette et sur votre téléphone intelligent !

Plus de **13 375** médecins utilisent déjà cette plateforme à travers le Canada, dont **9 300** au Québec. Vous n'avez pas encore activé votre profil sur la plateforme ? Faites-le dès maintenant en vous inscrivant directement sur petalmd.com.

Joignez-vous à la communauté en ligne de l'AMQ !

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Les états généraux sur la profession médicale auront lieu dans le cadre du prochain congrès de l'AMQ, du 16 au 18 avril 2015.

Ne manquez pas ce rendez-vous !

DES OUTILS CLINIQUES À PORTÉE DE MAINS AXÉS SUR VOS BESOINS

Le nouveau site Web de l'Association médicale canadienne, entièrement repensé, est maintenant mieux adapté à votre pratique médicale. En une seule recherche, vous pouvez désormais accéder à de l'information provenant de tout un éventail de ressources cliniques factuelles, de ressources de tiers tels que les résumés d'intervention de DynaMed, ainsi que des revues, des manuels et des guides de pratique clinique.

Avec l'option améliorée de recherche par mot-clé, vous aurez rapidement accès à l'information dont vous avez besoin en utilisant votre ordinateur, votre téléphone intelligent ou votre tablette.

Dès aujourd'hui, faites une visite guidée des nouvelles fonctionnalités et explorez-les directement sur amc.ca (onglet Ressources cliniques). Vous avez oublié votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe pour y accéder ? Communiquez avec l'équipe de l'AMC par courriel à cmamsc@cma.ca ou par téléphone au 1 888 855-2555 (du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h). Bonne visite !

PROFITEZ D'UNE ASSURANCE AVANTAGEUSE POUR VOTRE CLINIQUE

Être membre de l'AMQ rapporte ! Profitez de tarifs concurrentiels en termes de produits d'assurance spécialement conçus pour les cliniques médicales. Grâce à son partenariat avec l'AMQ, DPA Assurances vous offre une panoplie de protections d'assurance avantageuses en plus d'inclure une formule étendue sur vos biens et l'assurance responsabilité civile :

- Valeur à neuf sur les bâtiments et l'équipement sans obligation de reconstruire sur les mêmes lieux;
- Aucune règle proportionnelle, l'indemnité étant sans pénalité;
- L'extension de garantie jusqu'à une limite globale de 500 000 \$ par sinistre;
- Les ordinateurs portables et les appareils chirurgicaux – inclus dans le contenu;
- Les biens temporairement hors des lieux – jusqu'à 500 000 \$;
- Le refoulement d'égout les enseignes extérieures et le bris des équipements couverts sans supplément;
- Et plusieurs autres valeurs ajoutées uniques.

Pour plus de renseignements et pour connaître tous les avantages dont vous bénéficiez à titre de membre, communiquez dès aujourd'hui avec DPA Assurances au 1 855 747-6873 ou visitez le <http://www.groupedpa.com/fr/partenaires-affinities.html>

TD Assurance

Vous vous êtes investi sans compter.
Maintenant, économisez grâce à TD Assurance.



Vous pourriez GAGNER
60 000 \$ comptant
pour réaliser votre
cuisine de rêve*!

Les professionnels peuvent économiser plus.

Chez TD Assurance, nous sommes conscients du temps et des efforts que vous avez investis pour arriver là où vous êtes. C'est pourquoi, en tant que membre de l'Association médicale du Québec, vous bénéficiez de tarifs de groupe préférentiels et de divers autres rabais grâce au programme TD Assurance Meloche Monnex. Mieux encore, vous obtiendrez un service personnalisé et une protection adaptée à vos besoins. Demandez une soumission dès aujourd'hui et découvrez combien vous pourriez économiser.

Demandez une soumission dès aujourd'hui
1-866-269-1371
melochemonnex.com/amq

Programme d'assurance recommandé par



HABITATION | AUTO



Le programme d'assurances habitation et auto TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada. Pour les résidents du Québec : nous sommes situés au 50, Place Crémazie, Montréal (Québec) H2P 1B6.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*Aucun achat n'est requis. Il y a un (1) prix à gagner. Le gagnant aura le choix entre une somme de 60 000 \$ CA qui servira à réaliser sa cuisine de rêve ou 60 000 \$ CA comptant. Le gagnant devra retenir les services du fournisseur de son choix et coordonner l'ensemble des travaux. Le concours est organisé par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et Primum compagnie d'assurance. Peuvent y participer les membres ou employés et autres personnes admissibles qui sont résidents canadiens et qui appartiennent à un groupe employeur ou à un groupe de professionnels ou de diplômés ayant conclu un protocole d'entente avec les organisateurs, et qui, par conséquent, bénéficient d'un tarif de groupe. Le concours se termine le 31 octobre 2014. Le tirage aura lieu le 21 novembre 2014. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le règlement complet du concours est disponible à l'adresse melochemonnex.com/concours.

¹⁰⁰ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

AMQ
Médecins
EN ACTION
www.amq.ca

380, rue Saint-Antoine Ouest, Bureau 3200
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 866-0660
1 800 363-3932
Télécopieur : 514 866-0670
Courriel : info@amq.ca